

Plate-forme Participative de la Forêt de Soignes

Rapport de la visite de terrain sur le thème "gestion des drèves, clairières et lisières " du mercredi 15 octobre 2003

Lieux : Derscheid (RW), drève du Comte/tumuli (RB) et Espinette centrale (RF).

Présents : 12 personnes

Excusés: 11 personnes

(voir liste ci-dessous)

Cette visite de terrain répond à un double objectif: premièrement rencontrer l'intérêt des participants de la Plate-forme pour des sujets qui n'ont pas encore été approfondis par les groupes de travail précédents et qui concernent les trois régions (drèves, clairières et lisières). D'autre part développer une meilleure connaissance de terrain de la forêt et de ses gestionnaires suivant un horaire adapté aux disponibilités de ceux-ci.

1) Région wallonne

La partie wallonne de la Forêt de Soignes se compose de 273 ha auxquels s'ajoutent les 177 ha du domaine Solvay dont la DGRNE s'est récemment vu confiée la gestion.

L'agent Philippe Waterlot participe également à la gestion d'autres zones boisées en Brabant wallon et, occasionnellement, au suivi de l'ensemble de celles gérées par ses collègues sur les 11 000 ha qui constituent la Province du Brabant wallon. Vu l'importance du territoire, les moyens humains et financiers sont plus limités en Région wallonne et répartis sur l'ensemble des massifs concernés.

La politique wallonne est de maintenir les clairières. Ceci nécessite des interventions annuelles pour éviter l'envahissement par les ronces et les fougères ou moins fréquentes si la clairière est composée essentiellement de graminées.

Les plantations réalisées dans la partie de la forêt que nous traversons comprennent 90% de hêtres. Un garnissage est réalisé en mélèze, charme, frêne,...

En ce qui concerne les drèves, leur mise en valeur est essentiellement liée à la circulation. Il y a éventuellement exploitation dans la drève mais respect de l'alignement.

Des drèves anciennes ne sont parfois plus fréquentées par les promeneurs mais éventuellement encore utilisée pour le débardage car leur assise empierrée est adaptée pour la circulation des engins. Par contre elles peuvent être trop étroites pour les grosses machines. Pour ces drèves qui ne sont plus ouvertes à la circulation (sauf débardage), l'alignement peut être modifié en fonction de la direction des vents. En effet, on évite de maintenir des couloirs parallèles aux vents dominants pour limiter les phénomènes d'engouffrement et les chablis.

Exemple:

-ancienne drève cadastrée à droite de la drève Saint Corneille, en venant du parking.

-à gauche, alignement dont le sens a été modifié pour le placer perpendiculairement aux vents dominants -> meilleure résistance.

La valeur d'un bois se mesure notamment aux milliers de petits plants en dessous de la haute fûtaie car cette régénération forme les arbres des années futures.

Vers la drève de la sapinière la régénération est mauvaise; on ne voit donc pratiquement aucun jeune plant. Dans cette zone comme ailleurs on expérimente différentes façon de favoriser la régénération, en créant notamment des layons, c'est à dire de larges espaces éclaircis (coupe-feu).

Nous observons le long de la drève que l'ancien fossé à quasiment disparu. On peut supposer aussi que le sol a été assez bien compacté par les machines qui ont travaillé dans cette zone.

L'intervention au niveau des clairières pour empêcher l'envahissement par les ronces et les bouleaux représente évidemment un certain coût. Comme déjà signalé, les moyens et financiers font souvent défaut en Région Wallonne.

Il faut fixer des priorités et celles-ci sont généralement: la sécurité des visiteurs et la gestion économique de la forêt (santé des arbres, limitation des coûts de gestion, rendement ...). Par exemple on coupera systématiquement les branches de chênes le long d'une piste cavalière pour raison de sécurité.

Sur la gauche de la drève Joséphine se trouvaient historiquement des prairies mais un bassin d'orage a été créé. Les prairies ont été envahies et, pour éviter de devoir tondre chaque année, la zone a été replantée, ce que le gestionnaire ne referait sans doute pas aujourd'hui. Les plantations ont d'ailleurs été stoppées.

L'objectif est maintenant de plutôt recréer une pelouse + une lisière esthétique étagée adaptée à cette zone d'accueil. En effet, les zones d'accueil du public sont définies de manière à canaliser les visiteurs vers des endroits appropriés.

Nous sommes ici dans la coupe 30 (le bois se présente comme un camembert).

L'avantage de créer une lisière dans une telle zone est pour Philippe Waterlot d'abord esthétique. Les essences qui seront plantées dans ce but seront des hêtres et des marronniers pour la strate haute et des prunelliers, noisetiers, bouleaux et néfliers par exemple pour la strate arbustive.

Canaliser les visiteurs vers des zones adaptées en y plantant par exemple un châtaignier permet par exemple d'éviter qu'ils n'aillent cueillir des fruits des bois en dehors des zones attractives.

La procédure pour l'aménagement de zones de prairies par exemple consiste en l'établissement d'un dossier par l'agent responsable qui le soumet à sa hiérarchie et en fonction de l'avis de celle-ci le projet définitif approuvé sera mis en oeuvre. La politique de gestion toutefois évolue. Par exemple, en bas de la drève Joséphine on a replanté mais on aurait pu laisser en prairies.

Fauchage: normalement 2x par an aux abords des voies de circulation principales (ne serait-ce que pour que le forestier puisse passer avec sa voiture:-) et pour maintenir l'assiette du chemin.

Le principal produit utilisé est le Roundup (comme dans les réserves naturelles) car il est absorbé préférentiellement et rapidement par les racines. Sa rémanence est de 7 jours maximum si le sol est mauvais à moyennement drainé.

On évite ainsi les pulvérisations nuisibles aux sols.

Nous passons près d'une plaine de jeux où se tiendra une messe de Saint Hubert le 9/11.

2) Région bruxelloise

Nous rejoignons la drève des enfants noyés, belle mais ancienne et donc appelée à disparaître dans sa forme actuelle.

Gestion actuelle: broyer les souches relevées et mettre en valeur la drève.

En général pour reconstituer une drève il faut replanter toute la drève ou au moins un tronçon et commencer dès le départ avec des arbres qui ont été éduqués pour développer un beau houppier et présentent des caractéristiques favorables. De préférence commencer suffisamment haut (3m de hauteur par exemple). Les plantations se font à 4m d'interligne et ensuite on supprime la moitié des plants quand ils ont atteint une hauteur suffisante (mise à distance finale). Les accessoires de plantations ne doivent pas faire basculer l'ambiance de la forêt vers le parc mais il est quand-même nécessaire de mettre au moins un tuteur.

Critère habituel pour recréer une drève complète: si 1/3 des arbres ont disparus il vaut mieux replanter tout.

Question de Monsieur Camu: ne devrait-on pas planter des arbres avec racines pivotantes plutôt que des hêtres à racines traçante?

Réponse de Stéphane Van Wijnsberghe: ce n'est pas toujours possible; le chêne par exemple a besoin de suffisamment de lumière. Dans le cas de la drève de Lorraine l'interligne actuel est de 4m. Les arbres n'ont jamais été éclaircis, la concurrence entre les individus est forte, les houppiers sont étriés... Ces arbres subissent ainsi un stress important. Tous ces éléments font que leur vitalité est nettement moindre que celle d'un arbre "forestier". Leur espérance de vie est ainsi moindre.

Question: faut-il faire des trouées autour des drèves?

Il faut en tous cas éviter que les arbres filent vers la lumière. Par exemple à la drève des gendarmes les arbres piquent vers l'extérieur de la forêt parce qu'ils manquent de lumière.

Question: y-a-t il un suivi des arbres plantés le long des routes ou cela est-il impossible en raison du budget et de la main d'œuvre nécessaire? C'est bien de planter mais encore faut-il pouvoir entretenir. Autre question: y-a-t-il des impératifs de sécurité / RING?

Réponse: mensuellement les agents sont chargés de faire un rapport sur les arbres à risque dans une zone de 50m de part et d'autre du RING.

Politique = replanter surtout des arbustes mais impossible d'adopter une politique du risque zéro.

Présence d'arbre = risque potentiel de chute de branche voire d'arbre.

Proposition: drève facile à remettre en état = drève du Maréchal car on abat le peu qui reste et on replante tout.

Autres exemples de drèves intéressantes: la petite drève de Groenendael, où l'IBGE a pratiqué des abattages de petits hêtres entre les peupliers pour mettre cette drève en valeur.

Drève du maréchal (très étroite). Elle sera maintenue à sa largeur actuelle héritée de l'histoire. Si on l'élargissait elle perdrait de son cachet.

Dans certains cas il est possible de gérer par tronçons (par exemple drève de Boendael). Notamment en fonction de la topographie (si le relief délimite des tronçons différents dans la drève) ou de la sinuosité du chemin..

Question: peut-on reconstituer une drève à partir d'arbres issus de la régénération naturelle, ou au moins d'arbres issus d'une pépinière naturelle de la forêt?

Réponse: ce n'est pas réaliste de penser qu'on peut reconstituer une belle drève de cette façon. Il faut des arbres sélectionnés et déjà grands et ça ne marche pas avec des plus petits ou en sélectionnant dans l'alignement naturel.

Question: replanter est-il nécessaire?

Oui mais de toute façon il y a toujours une intervention de la nature et une certaine esthétique des vieilles drèves abîmées.

Deuxième station: Hippodrome "de Boitsfort" - lisières et clairières

L'hippodrome date de 1920-1930 et a cessé ses activités depuis plusieurs années. Le terrain est utilisé pour des cours de golf.

Une réflexion est en cours à la régie foncière pour mettre le site en valeur en respectant son histoire.

L'IBGE gère déjà les arbres et pourrait gérer tout l'extérieur des pistes pour y réaliser une lisière étagée, c'est à dire un manteau herbacé suivi d'une strate arbustive et d'une strate arborée, et développer la biodiversité sur le site en relation avec cette lisière

Détail de la strate herbacée envisagée à l'hippodrome: ourlet, buissons, arbres isolés...

Le golf pourrait rester (pas incompatible avec les objectifs de biodiversité). Autre activité: bourse aux plantes.

Dans 2 à 3 ans on y verra plus clair. Un appel à projets déjà été lancé.

Question: haies vives pour la sécurité / balles dangereuses?

La gestion des lisières doit se faire au cas par cas en fonction du bâti et de la largeur disponible.

Parfois la strate arbustive sera plus étroite, parfois totalement absente, de même pour le manteau herbeux.

Objectif général: montée progressive de la végétation.

Remarque: attention aussi à la circulation des vents pour éviter les effets de dominos derrière les lisières.

Plus au Sud dans le canton du terrest il y a des lisières avec des champs. C'est un autre endroit possible pour créer une lisière idéale.

Par contre pas de lisière étagée possible à la drève des gendarmes par exemple car la forêt est déjà très étroite à cet endroit et il en resterait vraiment trop peu si on fait des strates.

Projet futur à la drève des gendarmes: quelques arbustes puis grands arbres mais plus de haute drève car cela crée un problème d'ombre pour les riverains et en particulier pour les classes de l'école Decroly. C'est aussi préférable pour la sécurité. Pas de manteau herbeux du tout à la drève des gendarmes non plus.

Question: que devient la clairière du terrest?

Plusieurs dizaines d'hectares ont été dégagés par les tempêtes des années 90 dont certaines zones ont été laissées en végétation spontanée. Une 15aine d'ha forment une clairière de ce type dans le terrest.

Au total, une trentaine d'ha dont une partie plantée en chêne, dont une partie colonisée par le bouleau et une partie laissée à l'état de clairière.

Conclusion: il est difficile de créer ces stades jeunes dans une forêt mais les tempêtes y aident.

Question: faudrait-il abattre 10-15 ha pour recréer une zone de hêtraie cathédrale?

Impossible à cause de la réaction des gens. Donc on le fait par tranche de 1 à 2 ha.

Les gens ont du mal à accepter qu'on coupe des arbres et à comprendre que cela s'inscrit dans le cycle de la vie et de la mort (car un arbre meurt aussi!).

Autre conclusion: la surface de la Forêt de Soignes est limitée et il y a beaucoup d'objectifs à atteindre. La tâche est complexe car il y a une grande diversité d'attente. Par exemple: 1650 ha pour développer la biodiversité c'est une surface insuffisante mais il y a déjà moyen de faire certaines choses...

Question: pourquoi ne pas créer un gagnage, point d'observation pour les chevreuils?

Réponse: compliqué car la responsabilité du gestionnaire est engagée pour la sécurité, que cette installation risque d'attirer du monde ce qui n'est pas précisément le but pour préserver la tranquillité des chevreuils etc. Bref difficile en Région bruxelloise car pression sociale. Pour rappel: 1,5 millions de visiteurs par an.

3) Région flamande

Les tempêtes des années 90 ont fait du bien!

Les grands dégâts ont amené de l'éclaircissement et cela permet de replanter en essences mélangées (pin, frêne, hêtre,...). Le but est de ne pas rester dans la seule optique hêtraie cathédrale. Le FSC amène aussi un maintien plus systématique des arbres morts.

Une des conditions pour l'obtention du FSC est en effet le maintien d'une certaine quantité de bois mort.

Question: la forêt de Soignes est classée. Ce statut est-il dépendant d'une Région?

Réponse: NON mais les commissions qui le contrôlent sont elles régionales. En Région bruxelloise l'avis de la Commission Royale des Monuments et Sites est un avis conforme c'est à dire qu'il doit obligatoirement être suivi.

Suite aux chutes d'arbres, c'est le forestier qui décide ceux qui sont vendus et ceux qui restent. Dirk doit parfois résister aux demandes pressantes des marchands pour garder des arbres tombés qui ont une valeur commerciale intéressante.

Chaque fût tombé est identifié et marqué et fait l'objet d'une fiche descriptive avec ses caractéristiques: hauteur, diamètre, mais aussi champignons et autres organismes qui le colonisent. Cette fiche est prévue pour être actualisée normalement tous les 2 à 3 ans. Il y a une fiche par arbre et les coordonnées de chacun seront déterminées dès que l'année prochaine par GPS. Puisque le volume de chaque arbre mort est déterminé on connaît aussi le volume total d'arbres au sol.

On note aussi la position de l'arbre par exemple si il est couché mais ne touche pas terre.

Le quota est de 6 à 7% d'arbres morts.

Sur certains de ces arbres on peut observer par exemple le pic noir tous les matins.

En Flandre, le plan de gestion lié au FSC s'appelle "beheervisie" et est officiel depuis juillet 2003.

Question: quand l'arbre mort tombé au sol va-t-il disparaître?

La fiche permet de suivre en combien de temps. S'est très variable!

Pour un gros hêtre, 20 ans seront peut-être nécessaires pour qu'il soit attaqué et craquelé par les champignons. Par contre un arbre tombé l'année dernière en pleine sève est déjà entièrement couvert de champignons.

On laisse même un chêne mort sur pied. C'était inimaginable il y a 20 ans.

A droite de la Sint Michielsdreef où nous nous trouvons quelques arbres ont été coupés dans un groupe et il y aura replantation. A partir du chemin, 2 m ne seront pas plantés (manteau herbeux), ensuite sur +/- 6m ce seront des arbustes tels que des aubépines, plus loin des chênes et autres essences en mélange à 50% et 50% de hêtres.

Ces décisions dépendent essentiellement du forestier et pour Dirk il est partisan d'éclaircir et dégager les espaces.

A gauche la hêtraie va rester mais diminuer. De 80% initialement à 60% actuellement et 50% à terme de hêtraie cathédrale.

Plus loin à droite une zone dégagée par la tempête du 28 février 1990. Cette zone pourrait évoluer de façon lente pendant 100 ans ou 150 ans sans replantation.

Suivant le bosdecreet, les coupes ne peuvent concerner que des surfaces de 0,5 ha max. Hors si les arbres font 35 - 40 m de haut il faudrait plus.

Avant le bosdecreet Zwaenepoel prévoyait des abattages jusqu'à 2 ha par exemple en fonction de la coupe, suivis de replantations.

Dirk s'est battu pour que certaines zones ne soient pas replantées et par la suite Zwaenepoel lui-même était fier de pouvoir montrer que le chevreuil venait s'installer dans ces zones de calme.

Avis de Dirk sur les clairières = attendre et laisser évoluer comme en Hollande qui est généralement en avance sur nous. Laisser le calme aux chevreuils, ne pas intervenir du tout, pas même pour faucher les ronces et les orties.

Ne surtout pas toucher aux bouleaux et aux chênes qui sont les pionniers, aux avants-postes, les laisser venir des villas et dans 30 ans, qui sait? Peut-être ce bois de bouleau vaudra-t-il cher... Chez IKEA on en vend déjà et le déroulage du bouleau comme le placage de l'aulne sont devenus techniquement possibles.

Quant aux chênes, on ne le dit plus mais ils meurent de plus en plus jeunes (50 ans!).

Dans 100 ans, quelles seront les espèces d'arbres qui seront résistantes aux maladies d'alors?

Et les ormes qui meurent par centaines très jeunes.

Plus loin sur la droite de la Sint Michielsdreef, découverte d'une zone de régénération naturelle du hêtre. Après avoir remué le sol avec une machine d'entretien l'année dernière une quantité impressionnante de jeunes pousses de hêtres sont apparues. Et malgré cet été sec et chaud les jeunes plants ont l'air en pleine forme. Ils ne seront pas entretenus mais on peut imaginer d'ici quelques temps en replanter ailleurs.

Cet effet de la machine peut être rapproché de l'action des sangliers par exemple qui favorisent la biodiversité et le contrôle de la fougère aigle.

Plus à l'écart de la drève, nous trouvons un grand arbre mort sur pied marqué d'un R pour réservé. Cet arbre est évidemment fiché. Il s'agit de nouveau d'une décision personnelle du forestier qui n'aurait probablement pas été compris par d'autres générations. Dirk nous rappelle qu'il vient du secteur nature et pas d'une formation exclusivement forestière. Geoffroy ajoute que la formation des forestiers diffère en Flandre et des les régions francophones du pays.

Les recettes possibles de l'exploitation de la forêt peuvent atteindre en Région flamande 20 millions. Les dépenses s'élèvent environ à 30 millions. Actuellement les recettes tendent à diminuer jusqu'à 2 millions / an (toujours en Bef) mais cet écart entre les dépenses et les recettes n'est pas forcément pour Dirk significatif dans un budget régional global et surtout en considérant que la forêt remplit des fonctions qui ne se traduisent pas par des recettes économiques (fonctions écologique et sociale).

La valeur d'un gros hêtre tourne autour de 100 000 Bef mais les machines font de sérieux dégâts.

L'optique de Dirk est plutôt la gestion à long terme et au niveau de la Région flamande on vise plutôt l'équilibre entre les coûts et le rendement mais les choses évoluent.

Nous rejoignons une zone plus ouverte au Nord, le long du Koniginnevoetpad. Le 28 février 1990 il y a eu une grande tempête qui a couché une grande partie de la hêtraie. Les arbres ont été vendus et du genêt et du bouleau ont commencé à coloniser la zone. Dans son inventaire Dirk a relevé la présence de différents papillons diurnes (sa passion) mais aussi de la locustelle tâchetée.

Les buissons et arbustes qui recolonisaient ont été coupés pour organiser avec le personnel de SARMA-NOPRI une grande opération de replantation. 3000 personnes sont venues en bus pour planter des chênes, érables, merisiers, charmes,... y compris sur les fonds humides. Après un an, la zone a été entretenue en août pour laisser démarrer les plants.

20% de la zone n'a toutefois pas été nettoyée notamment pour préserver les chenilles et la reproduction des papillons..

De grands arbres ont aussi été laissés pour marquer le paysage et les machines n'ont pas été autorisées à pénétrer dans le vallon humide qui couvre +/- 10 ha.

Plus loin, revenant vers le parking à proximité de la piste cavalière, une petite est laissée entièrement à l'état de nature sans aucune intervention. C'est une sorte de réserve personnelle à l'initiative de Dirk Raes qui vient régulièrement y observer et compter les chevreuils. D'après lui il y en aurait environ 100 pour toute la forêt de Soignes. Les chiffres diffèrent cependant grandement de l'un à l'autre des intervenants en fonction du mode de comptage.

Question-suggestion: l'intérêt du bois mort est un sujet proposé par Jean-Christophe Prignon.

Dans le cahier des charges des ventes de bois il est spécifié qu'on peut arrêter une coupe pour préserver un élément de flore ou de faune spéciale. Dirk Raes n'hésite pas à utiliser cette possibilité.

Question / suggestion: les réserves intégrales pourraient être un thème pour une prochaine visite de terrain.

Demande d'explication aussi quant au terme de futaie jardinée qui est sujet à interprétations variées.

La visite est clôturée vers 13 heures.

Présents: Marc Gossiau (utilisateur), Goéric Timmermans (Développement-Environnement), Jacques Sténuît (Ligue des Amis de la Forêt de Soignes), , Dirk Raes (Aminal), Stéphane Van Wijnsberghe (IBGE), Sandrine Godefroid (CIFS), Anne-Kirstine de Caritat (Fondation Roi Baudouin), Robert Bonjean, Danielle Marvelt, Sandrine Godefroid (CIFS), Alain Camu, Arnaud Dewez (Nitrawal), Anne Franklin, Jean-Louis Bosteels, Jean-Christophe Prignon (IBGE), Olivier Beck (IBGE), Ben Van der Wijden (IBGE), J.-Fr. Plumier (DGRNE), Ph. Waterlot (DGRNE), Thais Pons (IGEAT)

Excusés: Annick De Beukelaer (WWF), Dr. Van den Schriekt, Eliane Latour (utilisatrice), Frédéric Vaes (EBG), Thierry Steinfort (Commune de Watermael-Boitsfort), Frans De Visscher (KBWB), Patrick Huvenne (EBG), Chr. Lheureux (Fedemar), Thierry de le Hoye, Damien Bauwens, Simon du Chastel, Nathalie Villafane, Filip Agneessens (Wijns nv)